



CHARTE

Résidence d'auteurs dramatiques 10 SUR 10

Article I - Présentation

Drameduction - Centre International de Théâtre Francophone en Pologne accueille 10 auteurs dramatiques francophones en résidence d'écriture en Pologne.

Article II - Commande d'écriture

Drameduction commande à chaque auteur une pièce de théâtre de 10 pages avec 10 personnages.

Les auteurs en résidence doivent tenir compte du public auquel ils s'adressent: des jeunes non-francophones de 12 à 18 ans dont le français est leur deuxième langue.

Le nombre de personnages dans la pièce doivent être facilement modifiables selon le nombre de comédiens d'un groupe théâtral.

Chaque auteur est libre de choisir le thème de la pièce.

Les phrases doivent être courtes et rythmées, l'auteur doit être prudent sur la forme et la difficulté de la syntaxe (vocabulaire, grammaire et conjugaison employés).

Article III - Lieu de résidence

III.1 - Nature

La résidence se déroule dans des lieux prestigieux et historiques de Pologne (châteaux, hôtels, anciennes mines de charbon, etc.). Ces lieux permettent aux auteurs de découvrir la culture du pays et de s'en inspirer.

III.2 - Durée

La résidence dure 16 jours : 10 jours d'écriture des lundis au vendredis et 3 weekends d'activités.



III.3 - Logement

Chaque auteur est logé dans une chambre confortable à l'hôtel. Une chambre comprend un lit, une table et une salle de bain privée.

III.4 - Espace de travail

Quelques espaces de travail sont mis à disposition aux auteurs pour des réunions, le travail d'écriture et des rencontres.

III.5 - Repas

La résidence prend totalement en charge les repas. Les repas s'organisent de la manière suivante: un petit-déjeuner, un déjeuner et un diner.

Les auteurs qui ont des choix alimentaires particuliers (végétariens, allergies, etc.) doivent informer l'équipe de *Drameducation* le plus rapidement possible.

Article IV - Publication

Chaque auteur transmet son manuscrit à l'équipe de *Drameducation* le dernier jour de la résidence. L'auteur a encore deux semaines après la fin de la résidence pour faire quelques corrections s'il le souhaite.

Drameducation publie en format livre un nouveau tome et y réunit les 10 pièces écrites en résidence. Nous estimons à environ 4 mois le délai pour que le livre soit disponible chez *DramEdition*.

Article VI - Programme

L'équipe de *Drameducation* met en place une réunion dès l'arrivée des auteurs et présente le programme de la résidence.

Article VII - Activités

En résidence, les auteurs participent à plusieurs activités organisées par *Drameducation*.

VII.1 - Réunions de travail

L'équipe de *Drameducation* et les auteurs se réunissent en fin de journée pour 1 heure d'accompagnement dans l'écriture, d'échange et de lectures de leur pièce.



VII.2 - Rencontres avec le milieu éducatif (sous réserve)

- participation à une conférence devant un public majoritairement constitué d'élèves de collèges, lycées et universités, accompagnés des professeurs
- rencontre avec des professeurs de français
- Intervention dans les écoles: chaque auteur rencontre des jeunes dans les classes (1 heure). Ces interventions ont lieu au sein des structures scolaires, en semaine du lundi au vendredi.

VII.3 - Rencontres avec le milieu théâtral polonais (sous réserve)

Rencontre avec le milieu théâtral polonais: visites de théâtres et rencontres avec des acteurs, directeurs et metteurs en scène.

VII.4 - Soirées événementielles

Participation à des événements traditionnels locaux, repas diplomatiques et cocktails.

VII.5 - Tourisme

Drameducation organise en fin de semaine quelques visites touristiques.

Article VIII - Contrat

Au début de la résidence, les auteurs reçoivent la proposition de contrat des pièces 10 SUR 10. Le contrat doit être signé et complété à la fin de la résidence. *Drameducation* se réserve le droit de ne pas publier les textes qui ne correspondent pas aux objectifs du programme 10 SUR 10.

Article IX - Transport

IX.1- Arrivée et départ des auteurs

L'équipe de *Drameducation* informera les auteurs par mail sur la date et l'horaire précise d'arrivée à la ville d'accueil (aéroport, gares, etc.).

IX.2 - Frais de déplacement

Chaque auteur est responsable de la réservation de son moyen de transport de l'aller et du retour (avion, train, bus, etc.). *Drameducation* ne prend pas en charge les frais de déplacement entre le pays d'habitation de l'auteur et la ville d'accueil en Pologne. Par contre, elle informera ce dernier des possibilités de remboursement via les Institutions de son pays.



IX.3 - Transport en Pologne

Drameduction organise et prend en charge les déplacements à l'intérieur de la Pologne à l'arrivée et au départ des auteurs (transport entre l'aéroport/gare et le lieu de la résidence).

Article X - L'équipe de Drameduction

L'équipe de *Drameduction* pour la résidence comprend les deux directeurs et la chargée de développement et de communication. L'équipe de *Drameduction* veille au bon fonctionnement de la résidence.

Article XI - Pratiques

Le linge des résidents est lavé 1 fois par semaine.

Une imprimante est disponible aux auteurs pour l'impression de documents si nécessaire.

Tout objet perdu ou volé n'est pas de la responsabilité de *Drameduction*.

Article XII - Un petit mot

La résidence d'auteurs 10 SUR 10 se veut être un moment de convivialité et une grande aventure pour tous. L'équipe de *Drameduction* assure le bon déroulement de la résidence pour le confort des auteurs dans leur écriture. Il en va de même chez les auteurs qui doivent se présenter généreux et ouverts à la culture polonaise ainsi qu'aux projets de *Drameduction*.

Signature de l'auteur et date